



acteur Famille Daubresse :
l'altruisme de mère en fils ▶ P. 16



découvertes Avec Claude Bolling,
ça va « swinguer » ! ▶ P. 24

en débat S.O.S. école
républicaine en danger ▶ P. 18

en actions Les crèches et les écoles
à l'heure de Noël ▶ P. 20

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 94 - décembre 2008



Chevilly-Larue

**Ville amie
des enfants**

LE droit à la vie
Dossier pages 7 à 12

Paul Bert A et B ensemble contre la fermeture de classe

Dans le journal municipal d'octobre, vous parlez de l'action menée contre la fermeture d'une classe à l'école Paul Bert B alors que celle-ci était programmée à Paul Bert A. Vous saluez, à raison, l'investissement des

parents et enseignants de Paul Bert B dans cette lutte. Vous avez cependant omis de dire que les parents d'élèves [...] et les enseignants de Paul Bert A ont été présents dans toutes les actions menées contre cette fermeture de classe [...]. Depuis [des] années nous nous battons contre des fermetures de classes (nous ne comptons plus les jours de grève, les manifestations et audiences à l'inspection académique ou au ministère) pour que les enfants de notre quartier puissent être instruits dans de bonnes conditions. ●

Des enseignantes de l'école Paul Bert A

Une erreur s'est en effet glissée dans notre texte. La fermeture de classe concernait bien Paul Bert A. Sans doute notre confusion était-elle due au fait que cela aurait eu des incidences sur les deux élémentaires du groupe scolaire. Il est évident que sans le dévouement et l'implication des enseignants et des parents d'élèves des deux écoles, cette victoire n'aurait pu avoir lieu.

Fiscalité locale

Vous le rappelez dans votre numéro du mois de juin dernier : à compter de 2008, la Municipalité avait décidé d'exonérer de part communale de taxe foncière les acquéreurs de logements neufs non financés au moyen de prêts aidés de l'État en 2007 et ce, pendant 2 ans. Pourquoi ai-je dernièrement constaté, en recevant mon avis d'imposition, que cette mesure n'était pas appliquée? ●

Un habitant du Cœur de ville

Effectivement, la délibération prise par le Conseil municipal du 25 septembre 2007 exonère pour deux ans les personnes ayant acquis un logement neuf appartenant à la catégorie que vous décrivez en 2007 à compter du 1er janvier 2008. Quant à ceux qui avaient acquis un logement de même nature en 2006, ils sont également exonérés de part communale de taxe foncière en 2008. Ayant été alerté, André Deluchat, maire-adjoint aux Finances, est intervenu auprès des services fiscaux qui ont reconnu le problème. Ils se sont par conséquent engagés à rembourser le trop perçu aux contribuables intéressés.

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°94

Directeur de la publication : Christian Hervy.

Directeur de la rédaction : Bruno Tranchant.

Directrice de la communication : Marion Quaglio.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Photographe : Guy Chanel.

Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Marc Ellenberger, Léa Goutmann-Becker, Mira, Pierre Mitev, Philippe Stisi, Annie Teffaine.

Secrétariat : Yvette Valladas.

Conception et maquette : Anatome.

Photogravure et impression : imprimerie Grenier.

Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle, 94550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10 Fax : 01 79 61 63 18

E-mail : communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue 88, avenue du Général de Gaulle

94550 Chevilly-Larue

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de Chevilly-Larue Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé... ça va se passer

- Le préfet débouté
- Commémoration de la guerre 14-18
- Le passage sous le pont de l'A6 inauguré
- Hommage aux morts en Algérie, au Maroc et en Tunisie
- Les colis de Noël aux aînés
- Le marché de Noël, un avant-goût de fêtes
- Des lumières dans la ville

7-12 Enjeux

- Être enfant dans la ville

14-15 Près de chez vous

- Le futur lycée au cœur des débats
- Larue : quand zone d'activités rime avec propreté

- Bretagne/La Guinet :

- Noël aux flambeaux
- Anatole France : sept réunions pour une bonne concertation
- Travaux d'assainissement avenue de la République
- Venez débattre de votre quartier

16-17 Acteur

- Famille Daubresse, mère et fils

18-19 En débat

- L'école républicaine en danger

20-21 En actions

- Les crèches et les écoles à l'heure de Noël
- Pose de 12 « assis-débout » et de nouvelles poubelles
- Permanences des élu(e)s

22-23 Tribunes

- Expressions des élu(e)s

24-27 Découvertes

Culture

- Claude Bolling à Chevilly-Larue !
- La culture contre la maladie
- Entre standards et variétés
- Marjorie Brunet : détournements architecturaux
- *Livres et vous*
- Bientôt Noël, faites-vous plaisir
- *Mémoire*

- La famille Magdelaine : quatre générations de maraîchers à Larue

28-29 Sports

- Téléthon : sport et solidarité

30-31 Vie pratique

- État civil, permanences, offres d'emploi, ...

Le point de vue du maire

Le 20 novembre, pour la première fois depuis très longtemps, les enseignants ont suivi à travers tout le pays une grève massive visant à manifester leur mécontentement quant à l'avenir de notre système éducatif et leur colère quant à la manière méprisante dont le gouvernement s'adresse à eux. À Chevilly-Larue, la grève a été quasi-totale, ce qui est sans précédent.



Face à ce mouvement, les parents d'élèves ont souvent exprimé de la compréhension, et même de la sympathie, car les inquiétudes des parents eux-mêmes grandissent au fur et à mesure que s'accumulent les mesures mises en chantier par M. Darcos, ministre de l'Éducation nationale, et que

s'affirme leur sens profond. Les personnels municipaux intervenant dans les activités péri et extra-scolaires ont également manifesté leur solidarité en raison de leur engagement dans un processus éducatif dont l'épanouissement des aptitudes des enfants est l'objectif central. Bref, le monde de l'éducation est en ébullition, et votre municipalité est aux côtés des familles et des professionnels dans le mouvement d'opinion qui grandit autour de l'enjeu éducatif et scolaire.

En effet, il y a danger. Après avoir organisé la non-scolarisation en maternelle des enfants de moins de 3 ans, ce qui a pour effet de gonfler encore plus la demande en matière de modes de garde, le gouvernement apporte sa caution à un rapport préconisant la suppression de l'école maternelle avant 5 ans au profit d'un système de jardins d'enfants payants, dont l'encadrement serait moins qualifié et placé sous la responsabilité des communes.

À l'école élémentaire, l'organisation du temps scolaire est modifiée avec la seule préoccupation de diminuer le nombre d'heures d'enseignement pour diminuer le nombre d'enseignants. Les postes d'enseignants spécialisés pour le soutien scolaire (RASED) sont menacés

de disparition au profit d'un bricolage qui ne permettra pas d'assurer l'intégration des élèves en difficulté. Le dispositif de l'accompagnement scolaire menace de désorganiser les activités sportives, artistiques et de loisirs mises en place par les communes. Les nouveaux programmes semblent impossibles à tenir et soulèvent beaucoup de débats de contenus.

Dans le secondaire, c'est toute la construction du collège unique qui est remise en cause, en même temps que la réduction des dotations horaires. La réforme des lycées sonne le glas de certaines disciplines, dont l'enseignement des mathématiques.

L'école publique en danger

Comment ne pas être inquiet pour l'avenir de nos jeunes, pour celui du pays ? Il faut arrêter cette machine folle qui démembré peu à peu le service public de l'éducation, l'un des fondements

de notre République. Notre commune fera tout ce qui est en son pouvoir pour faire prévaloir d'autres perspectives, fondées sur l'objectif de réussite de chaque jeune. J'ai ainsi proposé qu'un comité de réflexion, de propositions et d'actions se mette en place avec les enseignants, les parents, les professionnels qui le souhaitent, comme cela se fait dans de nombreuses villes. N'hésitez pas à le rejoindre, ses portes sont ouvertes à toutes et à tous.

À quelques jours des fêtes de fin d'année, permettez-moi pour finir de souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous un Joyeux Noël et une nouvelle année la plus heureuse possible. Et puisque Noël est d'abord la fête des enfants, que celle-ci soit la plus chaleureuse possible pour chacun de nos petits amis. ●

**Christian Hervy, Maire
et Conseiller général délégué**

Service minimum dans les écoles

Le préfet débouté

Chevilly-Larue a fait partie des communes ayant refusé d'assurer le service minimum d'accueil à l'école à l'occasion de la grève des enseignants le 20 novembre.

Le préfet avait donc déposé un référé devant le tribunal administratif afin de l'enjoindre, avec 23 autres villes du département, à organiser ledit accueil. Le 19 novembre, le tribunal administratif rendait son jugement: le préfet était débouté de sa demande. Motif: « *Les conclusions de la préfecture tendant à ce qu'il soit enjoint aux communes [d'organiser l'accueil,] excèdent [ses compétences].* » Pendant ce temps, les villes continuent de faire valoir qu'il leur est impossible d'appliquer la loi. Et Christian Hervy, notre Maire, de préciser: « *La loi dispose que l'Inspection d'académie doit indiquer le nombre de grévistes aux mairies quarante-huit heures avant. Or, la veille, nous n'avions toujours rien reçu. Quant au référé, aucune convocation ne nous a été envoyée.* » Décidément, cette mesure rencontre beaucoup de difficultés... ●

15 novembre

Le passage sous le pont de l'A6 inauguré

Christian Hervy, Maire, Christian Favier, président du Conseil général du Val-de-Marne, Gilles Delbos, conseiller général délégué aux infrastructures routières, Didier Dubarle, maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, Alain Chargelègue, architecte de l'ouvrage, et les Chevillais ont inauguré le passage sous le pont de l'A6 et, par la même occasion, la fin de la première phase des travaux de requalification de l'avenue du Général de Gaulle. « *Cette réalisation marque de manière spectaculaire notre ville* », a souligné Christian Hervy. « *Ce pont créé un lien entre le quartier Larue et le reste de la ville. Les aménagements de l'avenue sécurisent les abords du collège et favorisent l'accès au TVM. Cette promenade, qui va jusqu'au parc Petit Le Roy [NDLR: via la route de Chevilly], est très appréciée des promeneurs.* » Quant à Christian Favier, il a précisé que « *ces travaux synthétisent la volonté d'intégrer aménagement cyclable, circulation de bus et requalification urbaine* » et a conclu son propos en déclarant: « *Cette voie que nous inaugurons est un symbole* ». À terme et après concertation avec les riverains, la requalification de l'avenue se poursuivra en direction de L'Haÿ-les-Roses et offrira un cadre agréable au futur lycée dont les travaux démarreront dans quelques mois.



11 novembre

Commémoration de la guerre de 14-18

Les anciens combattants, le Comité d'entente des anciens combattants, nos élus et les jeunes du Conseil municipal d'enfants, ont commémoré le 90^e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918. L'assistance a honoré la mémoire des 74 victimes chevillaises, civils et spiritains, dont le nom est inscrit sur le monument aux morts. « *La parole des Poilus, exprimée notamment dans leur correspondance, a gravé à jamais dans l'histoire de France l'horreur et le désespoir de la guerre des tranchées* », a souligné Christian Hervy, le Maire, en rendant un hommage à Lazare Ponticelli, dernier Poilu français, décédé le 12 mars dernier. Cette journée du souvenir a aussi permis à Christian Hervy d'« *adresser un message de vigilance permanente et appeler la jeune génération à s'emparer des idéaux humanistes de démocratie, de justice, de liberté, de fraternité, de tolérance, de paix, afin de conforter les remparts contre la barbarie, pour la paix* ». ●





5 décembre

Hommage aux morts en Algérie, au Maroc et en Tunisie

La Municipalité et le Comité d'entente des anciens combattants rendront hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et lors des combats du Maroc et de la Tunisie. ●

Rassemblement devant le monument aux morts à 18h30



9, 10 et 11 décembre

Les colis de Noël aux aînés

La distribution des colis de Noël aux aînés est un moment très attendu, tant pour la convivialité que pour les surprises empaquetées qu'il réserve. Cette année encore, cette initiative, destinée aux personnes âgées de plus de 65 ans qui ont pris la précaution de s'inscrire préalablement auprès du service municipal de l'Action sociale, permettra aux heureux bénéficiaires de repartir avec foie gras, blanquette d'oie à l'ancienne, friandises et autres mets qui mettront les papilles des gourmets en fête. ●

Salle Simone de Beauvoir - Mardi 9/12 de 13h30 à 17h, mercredi 10/12 de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h, jeudi 11/12 de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

20 et 21 décembre

Le marché de Noël, un avant-goût de fêtes

Vous ne savez quels menus composer pour les fêtes? Venez faire vos emplettes au marché de Noël! Des idées de nouvelles recettes verront naturellement le jour au gré de vos rencontres avec les producteurs.

Escargots, miels rares, pains d'épices, nonettes, vieux comté en meule, charcuterie d'Auvergne, pâtisseries aveyronnaises... De l'entrée au dessert, il y en aura pour tous les goûts. Durant deux jours, le village de Noël et sa forêt de sapins offriront leur lot de surprises pour petits et grands. Promenades à dos d'âne, mélodies tziganes de l'orchestre Tchavalé, sculptures de ballons, échassiers... et il paraît même que le Père Noël devrait faire son apparition! ●

Place de l'Église - De 10 à 19h



Lundi 8 décembre

Des lumières dans la ville



Chevilly-Larue se parera de ses lumières festives et scintillantes à partir du lundi 8 décembre. Ne ratez pas l'événement! ●

A. T.



en résumé

Être enfant dans la ville

Activités pédagogiques, culturelles ou sportives, prévention santé, éveil aux principes démocratiques et à la solidarité : à Chevilly-Larue, tout est fait pour que les enfants prennent part à la vie de la Cité.

Au plus près de la jeunesse

L'enfance au cœur des priorités

En signant la charte *Ville amie des enfants* avec l'Unicef et l'Association des maires de France, la ville a été distinguée pour les actions qu'elle mène quotidiennement en faveur de l'enfance et de la jeunesse chevillaises.

« **C**onstituant une priorité, une grande partie des actions que la Municipalité met en place vise à améliorer le quotidien de nos enfants »,

insistait le Maire, Christian Hervy, le 19 novembre dernier à l'école Paul Bert B. Ce jour-là, le 19^e anniversaire de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant de l'ONU prenait une dimension symbolique à Chevilly-Larue. Car avec elle, le réseau *Ville amie des enfants* réunit dorénavant 164 communes françaises. « Recevoir ce label est une grande fierté car, en nous l'accordant, l'UNICEF et l'Association des maires de France (AMF) reconnaissent et distinguent les actions engagées par notre ville dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse », se félicite le Maire.

De fait, cette distinction salue les efforts fournis depuis de nombreuses années. En témoigne notamment le large panel de structures municipales et associatives et d'activités culturelles et sportives dont disposent les intéressés dans la commune. Tout comme la volonté d'intervenir en faveur de la réussite scolaire et de répon-

dre aux attentes et aux besoins qui, des plus petits aux jeunes adultes, évoluent sans cesse. Et comme l'enjeu est trop crucial pour se contenter de vivre sur ses acquis, la ville se remet sans cesse en question vis-à-vis des enfants et des adolescents. Après avoir fait produire un diagnostic pour évaluer les besoins en matière

« Les projets que nous proposons sont souvent adoptés à l'unanimité »

Typhaine Devoti, Maire-enfant

d'accueil des tout-petits en 2003, elle engage la construction d'un équipement multi-accueil qui ouvrira ses portes en 2009 et propose une nouvelle structure au sein du futur secteur Anatole France. En 2006, une enquête est menée auprès des jeunes de 14 à 25 ans. Conclusion : adapter les propositions s'avère nécessaire. S'ensuit une restruc-

turation, toujours en cours, du service municipal de la Jeunesse pour répondre à la diversité des publics et une volonté de développer des propositions en direction des jeunes majeurs. L'année dernière, la Municipalité parvient à un constat : certes, elle offre et aide à offrir une multitude de services et d'actions en direc-

tion des différents publics concernés. Pourtant, elle gagnerait certainement à se doter d'un dispositif pour améliorer et développer ses interventions en faveur de l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent. Dans cet esprit, une large concertation est menée auprès de l'ensemble des acteurs pédagogiques. De ces réflexions naît le projet éducatif local (PEL), outil visant notamment à améliorer l'accompagnement à la scolarité, les activités périscolaires, et à développer l'accès à la culture et aux sports. Toujours très impliquée dans l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité, Chevilly-Larue, pionnière en la matière, a vu naître son premier Conseil municipal d'enfants il y a plus de vingt ans au collège Liberté. Cette institution, aujourd'hui très développée, éclaire le Conseil municipal des ●●●





... adultes sur les attentes de la jeune génération en lui soumettant des propositions d'actions. « *Nous sommes vraiment écoutés et les projets que nous proposons sont souvent adoptés à l'unanimité* », se réjouit Typhaine Devoti. Mais la Maire-enfant n'en reste pas là. Car à Chevilly-Larue, à chaque tranche d'âge son programme de solidarité: quand le Conseil municipal d'enfants s'implique chaque année auprès de nos anciens isolés, en leur offrant des friandises et des moments de partage, et qu'il mène aussi des actions en direction des enfants vietnamiens de la province de Yen Bai, les adolescents du service municipal de la Jeunesse organisent régulièrement, quant à eux, des chantiers d'été au village de Dieuk (Mauritanie), avec lequel la ville est jumelée. Assurément, la commune peut compter sur le dynamisme de sa jeune génération pour qu'elle prenne toute sa place au cœur de la Cité et fasse vivre le label *Ville amie des enfants* au quotidien. ●

Léa Goutmann-Becker

- ① Dans les centres de loisirs maternels et élémentaires, les enfants font le plein d'activités. 960 enfants différents les ont fréquentés en 2007/2008.
- ② Les jeunes chevillais peuvent s'adonner à leurs loisirs préférés au service municipal de la Jeunesse. Ici, l'atelier théâtre.
- ③ À la Maison pour tous (photo ci-contre) et au service municipal de la Jeunesse, le soutien scolaire accompagne les enfants et les jeunes sur le chemin de la réussite.

Chiffres clés

164

Le nombre de villes signataires de la charte *Ville amie des enfants*

300

Le nombre de jeunes inscrits au service municipal de la Jeunesse en 2007/2008 (232 au pôle collégiens et 68 au pôle lycéens)

596

Le nombre d'enfants qui a fréquenté au moins une fois l'un des centres de loisirs (maternel ou élémentaire) en octobre dernier. En octobre 2007, ils étaient 527.

35 et 30

Respectivement, le nombre d'enfants et d'adolescents actuellement inscrits à l'accompagnement à la scolarité à la Maison pour tous et au service municipal de la Jeunesse.

33

Le nombre de jeunes élus qui siègent au Conseil municipal d'enfants. 23 sièges ont été renouvelés fin octobre. L'élection du (de la) futur(e) Maire-enfant a lieu le 8 décembre.

9 enjeux

Parole d'élue

« Le jeune doit être acteur »



Élisabeth Maillefer,
mairie-adjointe déléguée
à l'Enfance, aux Activités
périscolaires et à la
Coordination du Projet
éducatif local

« La petite enfance, l'enfance et la jeunesse constituent une priorité municipale. Au fil des années, la politique de la Ville en faveur du jeune public s'est déve-

loppée. Les actions que nous mettons en place en direction des enfants et des jeunes sont bien entendu menées pour eux, mais également avec eux. Il ne s'agit pas de les considérer comme de simples consommateurs des services qu'on leur propose. Il faut les rendre acteurs à part entière des projets qui les concernent pour qu'ils prennent part à la vie de la commune, au même titre que leurs aînés. On ne peut donc plus penser

la politique municipale sans leur voix, car ils sont les plus à même d'exprimer leurs besoins et leurs aspirations. L'enfant tient une place importante dans notre ville, il est logique qu'il en soit aussi l'acteur. Pour compléter les actions du Conseil municipal d'enfants, nous envisageons la création d'un Conseil de jeunes, parce que les enfants et les adolescents ont un rôle à jouer dans le développement de notre cité. »

Label *Ville amie des enfants*

Travailler en réseau pour le bien-être de l'enfant

Le 19 novembre dernier, Christian Hervy, Maire, Christian Lacroix, président du comité Unicef du Val-de-Marne, et Typhaine Devoti, Maire-enfant, ont signé la charte *Ville amie des enfants* face à une assemblée enthousiaste. « *Aujourd'hui, Chevilly-Larue réaffirme son engagement de faire toujours plus et mieux en faveur de la jeunesse* », a déclaré Christian Hervy. Défendre les droits de l'enfant, encourager sa participation à la vie de la Cité, promouvoir son éducation au civisme et à l'esprit de solidarité internationale, constituent des enjeux qui mobilisent la commune depuis de nombreuses années. L'attribution du label *Ville amie des enfants* va lui permettre d'intégrer un réseau de villes pour partager, échanger et construire autour de ces



préoccupations. Ainsi que l'a souligné Christian Lacroix : « *Ce label promeut l'échange d'expériences entre les villes signataires et le développement de nouveaux projets pour les enfants, pour faire ensemble et à notre niveau avancer l'humanité.* » ●

Expositions et spectacles

Les jeunes et leurs droits

« **L**es droits de l'enfant, je les connais maintenant ! », assure Ludivine, 10 ans, en trotinant vers l'un des panneaux exposés. « *J'ai choisi de travailler sur les enfants soldats parce qu'il y a beaucoup de pays en guerre, surtout en Afrique, et les enfants qui meurent, ça me fait de la peine* », explique-t-elle en désignant le roman-photo qu'elle a réalisé avec ses camarades du centre de loisirs sur le thème des droits de l'enfant. Très impliqués dans l'organisation de cette journée, les enfants des centres de loisirs, du Conseil municipal d'enfants, du service municipal de la Jeunesse ainsi que ceux de l'hôpital de jour se sont mobilisés pour présenter au public des expositions riches en diversité et en émotions. Les dessins aux couleurs flamboyantes des jeunes patients de l'hôpital de jour atteints de troubles psychiatriques contrastaient avec les photos d'enfants squelettiques présentées par les enfants des centres de loisirs. Les jeunes danseuses du service municipal de la Jeunesse ainsi que quelques élèves du conservatoire municipal de musique ont choisi de s'associer à l'événement en se produisant sur scène. Durant cette journée particulière, les jeunes ont rendu hommage, chacun à leur manière, à ces enfants dont les droits sont quotidiennement bafoués un peu partout dans le monde. ●

Scolarité

Objectif : réussite

La réussite scolaire est un préalable essentiel. Dans cet esprit, le Projet éducatif local initié par la Ville a pour finalité de mettre en cohérence l'ensemble des activités pédagogiques proposées aux enfants et aux jeunes de la ville. Ses axes de réflexion sont notamment tournés vers l'accompagnement à la scolarité, l'accès aux activités artistiques, culturelles et sportives et le suivi particulier de l'enfant lorsqu'il passe d'une classe d'âge à une autre. Au chapitre de l'aide à la scolarité, les enfants des écoles élémentaires peuvent bénéficier de séances à la Maison pour tous. Le service municipal de la Jeunesse propose de l'aide aux devoirs au pôle collégiens et au collège Jean Moulin pour les collégiens et au pôle lycéens pour leurs aînés. « *Notre volonté est d'aider les jeunes à se construire* », souligne à ce propos Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, qui poursuit : « *Il est parfois plus facile pour les jeunes de discuter de leurs difficultés scolaires avec un animateur, hors du cadre scolaire.* » Ceci dit, à l'heure où le gouvernement supprime le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased), la communauté éducative a de quoi se montrer très inquiète quant à la prise en charge de ces enfants en milieu scolaire (lire aussi pp. 18-19). À croire que la réussite éducative ne constitue pas un objectif prioritaire pour tout le monde... ●

Éducation

La santé, ça s'apprend !

La convention internationale des droits de l'enfant le mentionne : la santé des plus jeunes est un droit à défendre. Considérant qu'en la matière, les bons réflexes doivent s'apprendre dès le plus jeune âge, la Ville met en place des actions éducatives auprès de leurs représentants. Elles débutent par l'apprentissage de l'équilibre alimentaire dans les restaurants scolaires. Les menus sont composés par une diététicienne et, au self, les enfants sont invités à composer eux-mêmes un repas sain grâce à un système de code couleurs attribué à chaque famille d'aliments. Le service Petite enfance organise également des matinées d'information et de débats pour sensibiliser les familles à l'importance d'une nutrition équilibrée, surtout chez les tout-petits. Sur ce thème, une plaquette sera prochainement éditée pour inciter à adopter les bonnes habitudes alimentaires. La politique municipale menée en faveur de la santé publique conduit également la Ville à soutenir le centre médico-social des halles qui propose des vaccinations gratuites à



tous et qui accorde une attention particulière au jeune public. Enfin, une campagne sur la santé bucco-dentaire est menée par le Conseil général auprès des enfants de maternelle et de CP. Même dans la manière de se brosser les dents, les bons gestes sont essentiels pour préserver sa santé. ●

Activités

Les loisirs pour vivre ensemble

« **L**es activités que nous proposons aux jeunes leur permettent de s'intégrer à la vie de la Cité pour devenir des citoyens », explique Mamadou Keita, responsable du service municipal de la Jeunesse (SMJ). Il faut dire que les animations artistiques, culturelles ou sportives foisonnent à Chevilly-Larue. Les activités du SMJ sont sollicitées par près de six cents jeunes, élèves des collèges et lycées. Celles du conservatoire de musique, de danse et d'arts plastiques affichent souvent complet. Très actives, la médiathèque Boris Vian, la Maison du Conte et la Maison pour tous proposent des lectures, des spectacles, des ateliers et encore d'autres ren-

dez-vous. Les associations jouent aussi un rôle important dans l'insertion des jeunes Chevillais à la dynamique de la ville. Parmi elles, le club sportif de l'Élan propose une vingtaine d'activités aux mordus de sports en tous genres. Sur les bancs des écoles, les élèves aussi participent à de multiples activités telles que des jardins pédagogiques ou des séances de natation dont les intervenants sont rémunérés par la commune. Sur le temps scolaire, il leur est également proposé de participer à des classes de cirque ou des séjours de volcanologie. Parce que l'initiation et le partage sont essentiels à l'apprentissage du vivre ensemble. ●

Parole d'expert

« Le divertissement comme support pédagogique »



Frédéric Stiefel,
responsable d'animation
« Entre les neuf centres de loisirs et les activités scolaires et périscolaires, la Ville fait de nombreuses propositions aux enfants de maternelle et d'élémentaire. L'objectif premier est

bien sûr qu'ils s'amuse et passent une bonne journée ! Mais ces activités sont pour nous, professionnels de l'enfance, des supports pédagogiques et éducatifs. Aucune animation n'est le fruit du hasard. Pour développer leur ouverture d'esprit et éveiller leur curiosité, nous jouons la carte de la diversité : le bowling, la danse contemporaine, le théâtre ou la lecture

de contes sont des sorties que tous les parents n'ont pas les moyens d'offrir à leurs enfants. Au-delà de l'aspect divertissant, le but est aussi de contribuer à l'éducation des enfants, de leur apprendre la vie en collectivité, tout en leur transmettant des valeurs de respect en abordant certains thèmes tels que la lutte contre la violence par exemple. »

de contes sont des sorties que tous les parents n'ont pas les moyens d'offrir à leurs enfants. Au-delà de l'aspect divertissant, le but est aussi de contribuer à l'éducation des enfants, de leur apprendre la vie en collectivité, tout en leur transmettant des valeurs de respect en abordant certains thèmes tels que la lutte contre la violence par exemple. »

Parce que citoyenneté rime avec solidarité



Lors de la signature de la charte *Ville amie des enfants*, le Conseil municipal d'enfants a présenté ses actions de solidarité internationale.

de les réaliser intégralement», explique Frédéric Stiefel, coordinateur de cette instance. Installation de parkings à vélo dans les écoles, création de pistes cyclables, de passages piétons, implantation de murs d'escalades, les enfants regorgent d'idées pour améliorer la sécurité et le bien-être de leurs sem-

« **N**otre rôle, c'est d'aider la ville et porter la voix des enfants au Conseil municipal », s'anime

Noémie, du haut de ses 12 ans, quand elle parle de son rôle de Maire-adjointe au sein du Conseil municipal d'enfants (CME) où elle siège depuis deux ans. Avec le Conseil général des collégiens, cette instance de démocratie participative forge la conscience citoyenne des adultes de demain. Être à l'écoute de ses camarades, réfléchir en commission à des propositions qui seront examinées par le Conseil municipal (celui des grands!), on peut dire que les trente-trois jeunes élus du CME ont du pain sur la planche. « Cette fonction leur demande beaucoup d'implication personnelle. Il ne suffit pas d'initier des projets, il s'agit aussi, avec l'aval du Conseil municipal,

semblables. Des semblables qui ne sont d'ailleurs pas uniquement Chevillais: les élus-enfants proposent chaque année des projets de solidarité internationale en direction du Vietnam. Leur commission Solidarité assure depuis cinq ans le parrainage d'une douzaine d'enfants de maternelle de la ville de Yen Bai en finançant leur scolarité pendant un an grâce à des récoltes de fonds et de ventes de stylos lors de diverses occasions. « Quand nous leur avons donné l'équivalent d'un an de salaire, j'ai senti qu'ils étaient très heureux », se souvient Noémie. « C'était vraiment un grand un moment d'émotion! », ajoute-t-elle. L'éducation au civisme participe aussi à l'éveil d'un esprit de solidarité. Une valeur dont notre société a aujourd'hui plus que jamais besoin. ●

L. G.-B.

Parole
d'expert

« Il ne s'agit pas simplement de s'offrir un label »



Christian Lacroix,
Président du comité
Unicef du Val-de-Marne

« Signer la charte *Ville amie des enfants* ce n'est pas simplement s'offrir un label. Il s'agit

avant tout de mener un travail partenarial avec d'autres villes qui souhaitent

s'engager pour faire valoir la Convention des droits de l'enfant signée par l'ONU en 1989. La politique menée depuis plusieurs années par Chevilly-Larue en faveur de l'enfance est très développée, aussi bien en termes d'actions que de moyens financiers. La Ville a été sélectionnée pour intégrer ce réseau parce qu'elle détient toutes les qualités nécessaires pour parti-

ciper à l'action internationale de l'Unicef. Sa politique en direction de l'enfance est très construite et suivie. La mise en œuvre du Projet éducatif local (PEL), le rôle du Conseil municipal d'enfants ainsi que les actions de solidarités locales et internationales menées par la Ville et ses enfants ont été déterminants dans l'obtention du label. »

Quartier Larue

Le futur lycée au cœur des débats



À l'initiative du comité de quartier Larue, les riverains étaient invités à une réunion publique le 19 novembre. Au cœur des débats animés par André Deluchat, maire-adjoint, et entre autres sujets abordés : le futur lycée de Chevilly-Larue. Aux côtés de Christian Hervy, le Maire, Olivier Ferrière, l'architecte du projet, a présenté les plans de l'établissement dont la construction commencerait vers mars 2009. Ce lycée se situera avenue du Général de Gaulle,

sur l'actuel terrain de sport. Il accueillera 800 élèves (1 200 à terme) qui y suivront un enseignement général et technique (secteurs Logistique et transport et Commerce et vente). Cette première tranche de travaux concernera la construction des locaux d'enseignement, du restaurant scolaire et de sept logements de fonction et la création de 65 places de stationnement. L'établissement répondra aux normes Haute qualité environnementale (HQE) grâce, notamment, à la géothermie, une isolation thermique renforcée, un éclairage naturel maximisé, une toiture végétalisée.

L'assistance a demandé des précisions sur les matériaux utilisés, le nombre de classes et sur l'organisation du chantier. Elle s'est interrogée sur les aménagements nécessaires de l'avenue du Général de Gaulle. Le Maire a précisé qu'il conviendra de réétudier les conditions de passage de tous les véhicules (voitures, vélos, bus) et des piétons. Enfin, les riverains ont débattu de certains points propres au quartier comme l'opportunité de créer une liaison douce vers le Parc des sports. ●

Quartier Larue

Quand zone d'activités rime avec propreté

La zone d'activités La Cerisaie située boulevard Jean Mermoz, à la limite de Fresnes, est un des pôles d'emploi les plus importants de la ville. Elle accueille essentiellement deux secteurs d'activités : des entreprises de climatisation, chauffage et plomberie, et des entreprises liées à l'événementiel et la culture. Attractif, le site satisfait ses occupants. À la suite d'une réflexion entre les entreprises, le gestionnaire (BNP Paribas) et la Municipalité, la gestion a été améliorée, notamment en ce qui concerne la propreté. Les espaces réservés au dépôt des déchets ont été clôturés, une vidéosurveillance et des panneaux interdisant les dépôts sauvages ont été installés à leurs abords.



Une réflexion est en cours concernant l'entretien des espaces verts. La Municipalité préconise la plantation d'arbustes devant un mur aujourd'hui dégradé par des tags (photo ci-dessus). ●

Quartiers Bretagne/La Guinet

Noël aux flambeaux

Et si Noël se fêtait dès le samedi 20 décembre ? C'est ce que proposent les comités de quartier Bretagne et La Guinet aux Chevillais en leur donnant rendez-vous à 16 heures sur le parking de la piscine municipale pour une retraite aux flambeaux. Le défilé rejoindra la place de Lattre de Tassigny où les participants seront alors conviés à

décorer un sapin de Noël. À cet effet, les enfants (obligatoirement accompagnés d'un adulte) sont priés d'apporter une décoration de Noël. Dégustation de chocolat chaud et de friandises donneront à l'après-midi un air de gourmandise. Vers 17 h 30, chacun repartira en retraite aux flambeaux jusqu'au marché de Noël, place de l'Église. ●

Secteur Anatole France

Sept réunions pour une bonne concertation

« **Q**uel avenir pour le secteur Anatole France ? »
Telle était la question mise en débat avec les 180 participants à l'ensemble des réunions de concertation qui se sont déroulées ces dernières semaines.

Le secteur fait l'objet d'un projet d'aménagement global qui intégrerait des opérations de démolition-reconstruction de la cité Anatole France et du foyer Adef qui serait reconstruit pour moitié. Il envisagerait la construction de logements locatifs sociaux, de locatif intermédiaire privé et d'accession à la propriété et l'implantation d'une résidence pour personnes âgées, de nouveaux équipements, de commerces et de services (crèche, salle de convivialité pour les personnes âgées...). Grâce notamment à des bâtiments à basse consommation, à des matériaux renouvelables ou recyclés, à la géothermie ou encore à l'implantation de larges trottoirs et de

pistes cyclables, l'ambition est de faire d'Anatole France un éco-quartier.

Plus largement, ce projet, inscrit dans le périmètre de l'Opération d'intérêt national Orly Rungis Seine-Amont, contribuera à réaliser une nouvelle entrée de ville le long de la RN7. « *En lien avec les villes voisines, tout ce qui est en front de RN7 sera requalifié afin d'accueillir le futur tramway* », a souligné Christian Hervy, le Maire, lors de la réunion du 17 novembre à laquelle était convié l'ensemble des habitants de Chevilly-Larue. « *Cela devrait permettre à L'Oréal d'étendre son site et nous espérons qu'EDF rénove la façade du sien*. » L'opération concernera également certaines voies adjacentes à la résidence Anatole France telles que la rue François Sautet, l'entrée de la rue Pasteur et une partie de l'avenue de la République. « *Ce projet se construira avec les habitants pour contribuer à améliorer leurs conditions de vie* », a conclu Christian Hervy. ●

Quartier Bretagne

Travaux d'assainissement avenue de la République



Avenue de la République, le Conseil général procède actuellement à la création d'un réseau d'assainissement séparant les eaux usées des eaux pluviales. Ces travaux sont également un préalable à l'arrivée du tramway, les voies de circulation de ce dernier ne pouvant se situer directement au-dessus des canalisations et ce, afin de permettre toute intervention sur le réseau d'assainissement. Les phases de travaux se déclineront comme suit et justifieront la fermeture temporaire

(sauf aux riverains) à la circulation de l'avenue de la République sur les tronçons suivants :

Jusqu'au 19 décembre et du 5 au 16 janvier : sur une partie de l'avenue entre la rue Élisée Reclus et la rue Petit Le Roy.

Du 16 janvier au 20 février : sur une partie de l'avenue entre la rue Petit Le Roy et la rue Élisée Reclus.

Du 20 février au 10 avril : entre la rue Élisée Reclus et la RN7. ●

Quartiers Bretagne, Larue, La Guinet, Centre et Sorbiers-Saussaie

Venez débattre de votre quartier

Les comités de quartier et la ville organisent des réunions publiques autour des deux thèmes suivants : « Quel avenir pour le commerce près de chez vous ? » et « Quelles réalisations pour votre quartier en 2009 ? ».
Quartier Bretagne : mercredi 10 décembre à 20 h 30 à la Maison des associations Lucie

Aubrac (14, rue Élisée Reclus). **Quartiers La Guinet/Centre/Sorbiers-Saussaie :** jeudi 11 décembre à 20 h 30 au centre de loisirs Pablo Neruda (15, rue Dericbourg). **Quartier Larue :** mercredi 17 décembre à 20 h 30 à la salle Jacqueline Auriol (1, avenue Georges Guynemer). ●



Famille Daubresse,

Le goût du partage...

Joviaux et chaleureux, Paulette Daubresse et son fils Jean-Pierre sont tous deux investis dans la vie associative locale. Secrétaire honoraire auprès de l'Union nationale des combattants (UNC) depuis fin 1980, madame Daubresse est aussi membre de l'Association des retraités de Chevilly-Larue (ARCL). Au sein de l'association *Jazz à Chevilly-Larue*, Jean-Pierre Daubresse propose une programmation de qualité. Rencontre avec un passionné de jazz.

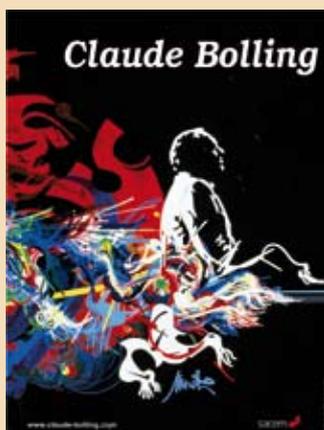


En 1957, Paulette Daubresse a 37 ans et Jean-Pierre, son fils, en a 12. C'est l'époque à laquelle le rock'n roll déferle sur toutes les ondes, l'époque où, envoûté par le son de Claude Luter à la clarinette, Jean-Pierre écoute aussi bien Louis Armstrong que Sydney Bechet. Le jeune garçon ignore encore que, grâce à son père qui lui offre une place au premier concert d'Armstrong au Palais des sports à Paris, il consacrera sa vie au jazz. Le déclic se produit en lui dès le début du spectacle. Sous l'éclat d'un projecteur, seule dans l'embrasement du rideau de scène, une trompette rutilante apparaît. Ses notes cuivrées éclatent dans l'air puis le rideau s'ouvre sur l'orchestre flamboyant. Pour Jean-Pierre, parcouru de frissons, c'est la révélation. Il écoute alors tous les disques et revit à travers eux toute l'histoire du jazz. À compter de 1970 et dix années durant, il se rend chaque année à New York et à La Nouvelle-Orléans. Lors de ses voyages, il rencontre tour à tour Duke Ellington, Claude Luter – dont il est fan – Sidney Bechet, Eubie Blake (qui a découvert Joséphine Baker), Eddy Condon, George Lewis, Zutty Singleton... Ils sont de ces musiciens qui, à la suite du décès de monsieur Daubresse père, ne manqueront pas, lors d'une messe, de lui rendre un vibrant hommage en souvenir de leur unique rencontre avec lui. C'était outre-Atlantique, loin de Jean-Pierre qui jamais n'oubliera. À 25 ans donc, et avec

la complicité d'amis anglais, belges et allemands, il fait venir ces petits-fils d'esclaves des États-Unis et enchaîne avec eux de nombreuses tournées en France. Parallèlement, il compile des airs rares, des pépites jazzistiques, puis il les édite sous le sceau de la maison Barclay et du label RCA. Toujours dans l'esprit de transmettre et de partager sa passion pour le jazz, il anime pendant plus de vingt ans des émissions sur France Musique et France Culture. Souvenirs, anecdotes de musiciens..., ses connaissances et sa voix chaude captivent l'auditeur. Sa plume, elle, séduit le lecteur des magazines *Jazz Man*, *Jazz classique*, *Jazz Hot* ou encore *L'Express*. Avec plus de quinze mille 33 tours et quelques milliers de CD en sa possession, Jean-Pierre Daubresse est une véritable encyclopédie vivante. Membre de l'Académie du jazz depuis trente-huit ans, il représente pour Claude Bolling l'homme idéal pour co-écrire durant trois ans sa biographie au titre éponyme : *Bolling Story*, parue aux éditions *Alphee* (voir encadré). Pour l'heure, celui que tous les jazzmen américains surnomment « French Kid » ou « Jean-Pierre de Paris » projette d'écrire son livre sur le jazz de l'Après-guerre à Saint-Germain-des-Prés. Un recueil à la mémoire de musiciens moins connus mais néanmoins talentueux que Jean-Pierre ne saurait oublier. Car son art à lui est de partager l'histoire de sa grande famille du jazz avec brio. ●

Florence Bédouet

mère et fils



Bolling Story

Jean-Pierre Daubresse, co-auteur avec Claude Bolling de « *Bolling Story* », recueil biographique, nous présentera cet ouvrage en compagnie de l'intéressé ce 12 décembre à la médiathèque Boris Vian. Il accueillera le grand musicien également pour un mini-concert et nous aurons donc le plaisir de les retrouver pour un bon moment de jazz et de swing!



Le 20 novembre, les enseignants des écoles maternelles et élémentaires étaient en grève. Entre les réformes entrées en vigueur (suppression de postes et des cours du samedi matin) et celles à venir (nouvelles suppressions de postes parmi lesquelles les Rased), les raisons de leur colère ne manquent pas. Le tout avec, en ligne de mire, la fin de la journée d'école à 15 h 45, la suppression de l'école maternelle et la fin de l'école publique unique.

À l'heure des réformes

L'école républicaine

Plus de la moitié des enseignants* étaient dans la rue le 20 novembre dernier. À Chevilly-Larue, toutes les écoles maternelles et élémentaires étaient fermées à l'exception de deux classes à Pasteur. Cette forte mobilisation montre combien l'inquiétude est grande, car depuis la rentrée l'école est attaquée sur tous les fronts. D'abord, il y a eu la suppression de 11 200 postes d'enseignants et des cours du samedi matin.

Quant à l'instauration d'heures de soutien pour les élèves en difficulté, d'une part leur organisation s'avère aléatoire faute de modalités pour leur mise en œuvre, d'autre part elle se heurtera à la disparition progressive des enseignants spécialisés du Réseau d'aides spécialisées pour les enfants en difficulté (Rased). Cette disparition qui était à craindre se profile à l'horizon, puisqu'elle est maintenant programmée dans le cadre d'une nouvelle vague de sup-

« C'est une catastrophe sociale qui s'annonce »



Toutes ces mesures concourent au même objectif : la destruction du système éducatif français. La logique qui se met en place est une logique de rentabilité, de marchandisation et de privatisation

du service public de l'éducation. C'est une catastrophe sociale qui s'annonce. Quand les maires du Val-de-

Marne ont rencontré l'inspecteur d'Académie pour lui faire part de leurs inquiétudes face à l'organisation de la future journée scolaire, ce dernier a répondu que chaque commune pourra s'organiser comme elle l'entend. Ce serait donc la fin de l'école unique et égalitaire ! »

Nora Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement



La délégation chevillaise, soutenue par nos élus, lors de la manifestation des enseignants le 20 novembre dernier.

pressions de 13 500 postes à la rentrée scolaire 2009.

À cela s'ajoute l'intention du ministère de l'Éducation nationale de supprimer l'école maternelle au profit de jardins d'enfants, d'instaurer, en élémentaire, deux heures de cours le mercredi matin et la fin de l'école à 15h45. À charge pour les enseignants et les municipalités d'organiser, après

15h45, de l'aide individualisée pour les élèves en difficulté, de l'accompagnement éduca-

éducatif français, un système basé sur la gratuité, l'égalité, la laïcité et la démocratisation de l'enseignement!». Dans la salle, les parents ont exprimé leurs nombreuses inquiétudes: « *Comment pourra-t-on venir chercher nos enfants à midi le mercredi, à 15h45 les autres jours?* »; « *Comment les centres de loisirs, les conservatoires et les clubs sportifs pourront-ils s'organiser en conséquence?* ». Les enseignants également: « *Les enfants en difficulté n'auront-ils donc plus droit à la culture et au sport?* »; « *Déjà cette année je ne pourrai pas finir le programme des CP à cause des deux heures de moins le samedi matin, et je crains que ce soit pire avec la nouvelle organisation à la rentrée prochaine.* » Unanime, l'assistance a déploré l'attitude du ministre de l'Éducation nationale qui se distingue davantage par son manque de concertation avec le monde éducatif que par sa volonté d'agir pour le bienfait des enfants. En revanche, elle a accueilli avec satisfaction la proposition du Maire consistant à former un comité de réflexion, de propositions et d'actions avec la communauté éducative. Pour y participer, vous pouvez contacter le service Enseignement-Enfance au 01 45 60 18 77. ●

Géraldine Kornblum

* Selon les syndicats d'enseignants. Ils étaient un tiers selon le ministère de l'Éducation.

Chiffres et mot clés

69%

Le pourcentage de professeurs des écoles en grève contre les réformes dans l'Éducation nationale le 20 novembre dernier selon les syndicats d'enseignants.

13500

Le nombre de postes d'enseignants supprimés à la rentrée 2009, dont 5 500 professeurs des écoles, alors que 16 400 élèves supplémentaires sont attendus.

4

Le nombre de personnels Rased qui intervient à Chevilly-Larue. Les 3 enseignants spécialisés sont venus en aide à 149 enfants et la psychologue a rencontré 104 élèves pendant l'année scolaire 2007/2008.

Rased

Le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) est un dispositif d'accompagnement à l'apprentissage pour les élèves de maternelle ou d'élémentaire en difficulté. Font partie du Rased: des enseignants spécialisés (maîtres d'adaptation et psychomotriciens) et des psychologues scolaires. La réforme des Rased prévoit qu'à la rentrée scolaire 2008-2009, 3 000 postes d'enseignants spécialisés soient affectés en remplacement d'enseignants partis à la retraite.

en danger

tif sportif et culturel, voire de l'étude. Comment? Avec quels budgets? Seule certitude: cette réforme engendrera une désorganisation totale de la vie sociale et de la vie des familles. Comme l'a souligné le Maire, Christian Hervy, lors d'une assemblée réunissant de très nombreux enseignants, parents d'élèves et personnels communaux le 14 novembre dernier: « *Nous assistons à une attaque d'une violence sans précédent contre le système*

« Le Rased : un dispositif qui satisfait les familles »



On se doutait que le gouvernement voulait supprimer le Rased car dans le « Guide pratique des parents » édité par l'Éducation nationale à la rentrée 2008, au chapitre « Comment votre enfant sera-t-il aidé? », il n'y avait pas un mot sur ce dispositif. Avec la disparition du Rased, ce sont vingt ans de travaux,

de recherches, d'investissements qui seront dévoyés! Et ce, alors que les familles étaient satisfaites. Le gouvernement entend remplacer ce travail de suivi et d'adaptation par deux heures de soutien dispensées par les enseignants. C'est un peu comme si on supprimait les médecins spécialistes en pensant que les généralistes sauront tout faire!

Anne Guimezanes, psychologue scolaire du Rased

Fêtes de Noël

Les crèches et les écoles, à l'heure de Noël



En décembre, les crèches et les écoles fêteront Noël en spectacles. Aux plus petits les joies d'un voyage au *Pays des grenouilles* avec la compagnie Melting Art. Pour assister ensemble à ce spectacle, les équipes pédagogiques et les enfants du Relais d'assistantes maternelles et de la halte-garderie Françoise Dolto accueilleront leurs parents le 12 décembre à 17h salle Jean Vilar. Le même programme sera proposé à la crèche Gaston Variot le 16 décembre à 17h30, ainsi qu'à la Maison bleue le 18 à 17h30.

En maternelle, le programme des spectacles sera différent: *Bonshommes de neige 1* de la compagnie Pois de senteur aura lieu à Jacques-Gilbert Collet le 1^{er} décembre, tandis que *Le lutin aux fils d'or* par le Théâtre astral sera sur scène à Paul Bert le 4. *Le Noël des Trézeureux* par la compagnie La Cicadelle à Pierre et Marie Curie se déroulera le 11 et, le même jour, les enfants de Salvador Allende assisteront aux *Jouets de Noël 2* par la compagnie Pois de senteur. Ceux de Pasteur pourront

Comme l'an dernier à la crèche Gaston Variot, les spectacles de Noël de cette année enchanteront les enfants des crèches et des écoles.

profiter du *Bal de Noël* par le Théâtre Do-Ré le 16 décembre. Quant aux enfants des écoles élémentaires, ils seront conviés aux spectacles *Haurogné chante Salvador* et *Rire en fugue* de Jacques Haurogné et Frédéric Faye, les 8 et 9 décembre au Centre culturel. ● **G. K.**

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'établissements scolaires

	FCPE	PEEP	APE	LIPEC	Liste indépendante
Collèges					
Liberté	4 (+4 suppléants)	2(+2 suppléants)			
Jean Moulin	6 (+4 suppléants)				
Ecoles élémentaires					
Pasteur	9 (+5 suppléants)		9		11
Paul Bert A					
Paul Bert B					
Pierre et Marie Curie	15 (+3 suppléants)				
Ecoles maternelles					
Salvador Allende					6 (+3 suppléants)
Pierre et Marie Curie	5 (+4 suppléants)				
Pasteur	6 (+3 suppléants)				
Jacques Gilbert-Collet	2 (+2 suppléants)			3 (+3 suppléants)	
Paul Bert	7				

Mobilier urbain

Pose de 12 « assis-debout » et de nouvelles poubelles



Qu'est-ce qu'un « assis-debout » ? C'est un point d'appui prioritairement destiné aux personnes âgées sur lequel elles peuvent s'appuyer lorsqu'un petit coup de fatigue les oblige à faire une halte. Ces stations permettent de leur épargner l'effort physique souvent difficile qu'il leur faut faire pour se relever d'une véritable position assise. La ville procède actuellement à la pose de onze « assis-debout ». Ceux-ci seront situés aux lieux de passage les plus usités par les personnes âgées tels que la place de la Libération, devant la Poste, aux abords de la Sécurité sociale, de l'Arepa ou encore les points de passage du car à destination du foyer des Anciens Gabriel Chauvet. Par ailleurs, comme elle avait déjà commencé à le faire l'an passé, la Ville a procédé en novembre à la pose de quatorze poubelles aux normes Vigipirate (comme ici, place de la Libération). Celles-ci remplacent avantageusement les anciennes poubelles de type cerceau du fait qu'elles ne permettent pas le dépôt d'objets volumineux. Leur design moderne est repérable : grises aux contours ajourés, pour certaines agrémentées d'un cendrier, elles se fondent avec discrétion dans le paysage urbain. À terme, la centaine de poubelles que compte la ville sera remplacée. ●

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera le mardi 16 décembre à 19 heures salle du conseil municipal (ancienne mairie - 88, avenue du Général de Gaulle).

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Toute personne désireuse de connaître l'intégralité des délibérations et le compte-rendu détaillé des séances peut les consulter en mairie.

Permanences des élus

- ▶ **Christian Hervy**, Maire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 00, tous les vendredis (sauf le 3^e du mois) à partir de 15 h à l'hôtel de ville, le 3^e vendredi du mois à partir de 15 h à la MPT. Vous pouvez également laisser un message au 01 45 60 18 00 pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe au Développement durable, à l'Urbanisme et à la Vie des quartiers : mardi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 19 62.
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Didier Dubarle**, Premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : mercredi de 17 à 19 h sur RV au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets).
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74.
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : mercredi de 14 à 17 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03.
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06.
- ▶ **François Pernigotti**, conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire : mardi de 10 à 12 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03.
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65.
- ▶ **Élisabeth Maillefert**, maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74.
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : mercredi de 16 à 18 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages).
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28.
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à la Communication et à l'Intercommunalité : samedi de 9 à 12 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03.
- ▶ **Élisabeth Brin**, conseillère municipale déléguée à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance).
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

expressions des

Élisabeth Lazon ► *Maire-adjointe, élue du groupe Communistes et républicains*

Un bon maillage culturel



Nous pouvons nous féliciter du bon maillage culturel de notre ville. Nous avons un centre culturel qui propose cinéma et spectacle vivant, une médiathèque, un conservatoire de musique, de danse et d'arts plastiques avec une salle d'exposition dynamique. Nous pouvons ajouter à cela les initiatives des comités de quartiers et le travail important des associations. Un tel maillage ne pourrait exister sans des choix politiques qui placent la culture comme

nécessaire à l'être humain. Dans une société où l'argent règne, où seul le profit compte, la culture est sans cesse en danger. Elle ne rapportera jamais rien d'autre que de faire progresser chaque individu et cela est sans prix. Pour maintenir des politiques culturelles de qualité, les villes comme la nôtre ont besoin de l'aide de l'État. C'est lui qui garantit l'égalité entre les territoires et qui assure la cohérence, la complémentarité de la diversité des politiques publiques. L'État remet en cause de nombreux financements liés à la création artistique, à la démocratisation

de l'accès à la culture, à la politique de la Ville. Tout ceci nous conduit à rappeler nos exigences pour maintenir une politique culturelle de qualité. L'État doit affirmer, par des moyens financiers, le droit inaliénable pour tout être humain d'accéder à l'imaginaire et à la pensée, à l'éveil sensible et à l'esprit critique par l'art et la culture. Restons vigilants donc, et profitons pleinement de tout ce qui est proposé dans notre ville. Permettez-moi maintenant de vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année au nom de tout notre groupe.

Murielle Desmet ► *Conseillère municipale déléguée, élue du groupe de la Gauche républicaine et des Radicaux de gauche*

La solidarité en chacun de nous



Les fêtes de fin d'année sont proches et vont être obscurcies par la situation difficile que vit quotidiennement un nombre grandissant de familles et de personnes souvent seules. Elles sont d'autant plus touchées que les conséquences sociales et économiques de la crise financière se font sentir. Et le comble est que les travailleurs pauvres, ça existe : 2 millions recensés. Combien sont-ils à Chevilly-Larue ? Sûrement

plusieurs centaines. Luttons pour éradiquer cette situation intolérable mais essayons aussi, en ces périodes de fêtes, d'être solidaires. La solidarité, action bienfaitrice, devrait être un acte constant. Mais ce n'est pas toujours facile de trouver le geste ou le comportement. Osons demander, partager, donner : jouets, vêtements chauds, repas... Osons également offrir un peu de notre temps aux personnes seules et aux associations et saisir ces moments pour s'investir comme bénévoles. À Chevilly-Larue, il y a beaucoup d'actions

de solidarité : journée mondiale de lutte contre le sida, colis aux personnes âgées, Noël de la solidarité pour les enfants, journée des solidarités du Conseil général du Val-de-Marne pour les familles. De nombreuses associations caritatives œuvrent formidablement pour apporter réconfort et aide aux personnes en difficulté. Aller vers l'autre, c'est aussi ne pas rester seul et c'est là que commencent le partage, la générosité et la solidarité. Alors que ces fêtes de fin d'année en soient imprégnées.

François Pernigotti, Joseph Ramiasa, Hermine Rigaud, Mustapha Rizki, Bruno Tranchant ► *Élu(e)s du groupe Socialistes et apparentés*

Ça suffit !

La grève s'annonçait massive et elle l'a été ! De la maternelle à l'université, du public au privé, les enseignants n'ont pas eu de mots assez durs pour dénoncer, fin novembre, les réformes éducatives en cours et le démantèlement d'un des plus beaux bijoux du service public français. À Chevilly-Larue, les interrogations sont de mise au groupe Paul Bert après la fermeture annoncée d'une classe finalement annulée et le bras de fer des parents et enseignants, avec le soutien de la Municipalité, pour lutter contre les effets d'une politique de

sabotage marquée par l'aggravation des inégalités. À l'heure où le gouvernement taille sans merci dans les effectifs, on ne peut que déplorer le manque de moyens alloués à l'éducation et les suppressions de postes massives qui touchent plus particulièrement les Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED). Qu'on ne s'y trompe pas, cette politique privera de nombreuses écoles de toute intervention en la matière. Avec, pour principale conséquence, la disparition des RASED d'ici 2012. Ces procédés sont contraires

au droit à l'éducation et à la réussite de tous. Solidaires des enseignants, de l'ensemble de la communauté éducative et des parents, nous exigeons, sans plus tarder, l'abandon de cette politique de casse et l'ouverture immédiate de discussions sur l'avenir de l'Éducation nationale. L'École publique ne saurait être assimilée à une charge, mais à un investissement sur l'avenir, pour l'égalité des chances et la réussite de tous. À l'évidence, le combat ne fait que commencer.



Élisabeth Brin ► *Conseillère municipale déléguée, élue du groupe des Non-inscrits*

De bonnes nouvelles pour les bébés chevillais et leur famille !



J'avais déjà signalé les difficultés des familles chevillaises à faire garder leur jeune enfant et surtout, le manque de places en crèche collective, mode de garde prioritairement choisi par les parents. Cette année a été une année difficile : la crèche départementale a eu des problèmes de recrutement de

personnels, tout comme la crèche familiale, et l'Éducation nationale a refusé les enfants de deux ans en maternelle. Mais l'avenir semble plus serein : la construction du multi-accueil se poursuit sans problème et pourra accueillir vingt enfants en septembre 2009. La municipalité envisage également l'extension de la crèche Gaston Variot et la construction d'une nouvelle crèche dans le cadre de la

restructuration du quartier Anatole France. Je tiens également à signaler le rôle important du Relais d'assistantes maternelles (RAM). Certains parents, déçus d'avoir un refus en crèche, se sont, dans un premier temps, tournés vers lui avec réticence. Très vite, ils ont pu apprécier la qualité de ses prestations ainsi que celle des assistantes maternelles et se déclarent aujourd'hui ravis de ce mode de garde.

élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Pascal Boyer ► *Conseiller municipal du groupe Socialistes, Verts et Citoyens*

Quel avenir pour le secteur Anatole France ?



L'heure n'est pas aux travaux sur le quartier Anatole France, mais le projet est bien avancé. La consultation : en 1^{er} les habitants de la résidence Anatole France, puis le quartier Bretagne. Sont exclus du périmètre les autres secteurs de la ville. Pourquoi ? À ce stade, les citoyens disposent de peu d'éléments pour choisir. Des orientations sont déjà figées : peu de mixité sociale, plus de logements sociaux. Pas d'opposition de principe : datant de 1956,

la résidence sociale Anatole France et le foyer ADEF ont atteint un état de vétusté qui nécessite une opération de démolition/reconstruction des bâtiments. De même, il faut ouvrir le secteur au quartier Bretagne et revitaliser le commerce de proximité. Cependant, nous avons des inquiétudes. Nous refusons la densification proposée du secteur : nous passerions de 650 logements actuels à plus de 850. Quid des aspects sociaux, de la qualité de vie ? L'engagement en direction de l'environnement n'est pas clair à cette étape. Les critères visant à dévelop-

per un éco-quartier devraient être le principe de base. Ce serait une chance formidable à saisir. Nous allons observer la seconde partie de la concertation, c'est-à-dire la présentation des architectes, et nous ferons des remarques – sans illusions – permettant de faire évoluer ce projet dans le sens de l'intérêt de la ville, de celui des habitants, en étant soucieux de l'être humain et non des intérêts partisans. Au nom du groupe Socialistes, Verts et Citoyens, je vous souhaite à tous de très agréables fêtes de fin d'année.

Jean-Franco Capirchio ► *Président du groupe des élu(e)s UMP, parti radical et non-inscrits*

Service minimum, une journée de galère pour les familles



À Chevilly-Larue, le 20 novembre 2008, l'accueil des enfants n'a pas été organisé, une fois de plus les parents ont subi la double peine : pas d'accueil des enfants et prise d'un jour de congé obligatoire ou, dans le pire des cas, une journée de salaire en moins pour garder les enfants. Dans une période de crise, une journée de travail perdue pour certaines familles, c'est énorme. Les familles n'ont pas le choix : elles doivent travailler ! Refuser de mettre en œuvre le

service minimum, c'est faire prendre un risque aux parents vis-à-vis de leurs employeurs. Par ailleurs, le service minimum ne remet pas en cause le droit de grève des enseignants. Promulguée le 20 août 2008, la loi oblige les municipalités à organiser un droit d'accueil des élèves de maternelle et de primaire à partir de 25 % de grévistes. Par idéologie politique, notre Maire fait courir le risque à notre ville d'être condamnée à des sanctions financières, cela est inadmissible. Le Maire est le premier magistrat de la commune qu'il administre. À ce titre, il doit appliquer

la loi. D'autres actions peuvent d'être réalisées par la municipalité pour relayer les revendications du corps enseignant auprès des instances nationales. J'engage les parents d'élèves de Chevilly-Larue qui ont été confrontés à des contraintes insupportables à faire remonter leurs difficultés directement par courrier au Maire de Chevilly-Larue pour exiger qu'il trouve des solutions à l'avenir, qui permettent de conjuguer liberté d'expression et de manifestation sans nuire aux familles des enfants scolarisés à Chevilly-Larue.

Armand Tisseau ► *Conseiller municipal Modem, Nouveau centre et Non-inscrits*

Censure à Chevilly-Larue



Sur l'édition d'octobre vous avez pu lire à l'emplacement de cette tribune les mots suivants : CONTRIBUTION NON PARVENUE. Or contrairement aux propos tenus par le Maire lors du Conseil municipal du 23 septembre 2008, une tribune envoyée au service communication de la mairie le 24 juin dernier n'a jamais été publiée. En voici donc un extrait : Lors du Conseil municipal du 17 juin, nous avons été contraints de nous prononcer sur la rémunération

annexe de 1667 € mensuels (= plus que le SMIC) du Maire et Conseiller général de Chevilly-Larue (donc en plus de ses 2 rémunérations principales) pour ses fonctions de président de notre géothermie locale (= SEMHACH) et de 800 € par mois pour M. Bruno Tranchant, adjoint au Maire. Ce point n'a jamais figuré à l'ordre du jour, en dépit des impératifs d'une loi très claire à ce sujet (Articles L2121 du Code Général des Collectivités Territoriales). Aussi, après avoir exprimé mon indignation sur un tel procédé en contravention avec la législation, ai-je voté

contre. Ce contournement de la loi existe aussi avec le panneau sur la façade de la Mairie à propos du Tibet : le Conseil d'État mentionne bien que la neutralité des édifices publics (et la Mairie en fait partie) doit être respectée. Je précise qu'en aucun cas, mes électeurs ne contestent les abus commis dans cette région, mais ils n'acceptent pas que la gestion de la Municipalité soit détournée à des fins politiques. En effet, comment exiger d'une population qu'elle se soumette aux multiples règlements qu'on lui impose, si, localement, l'exemple n'est pas donné ?

Mise au point

Monsieur Tisseau, élu Modem, Nouveau Centre, et Non-inscrits, ne fait l'objet d'aucune censure dans l'exercice de ses droits de conseiller municipal d'opposition à Chevilly-Larue. Comme tous les autres élus appelés à s'exprimer, il a reçu un courrier électronique daté du

13 juin 2008 pour faire parvenir son texte avant le 23 juin. Malgré plusieurs relances téléphoniques, il ne l'a pas fait. Il en a été de même pour l'édition du journal municipal d'octobre. Quel sérieux !

Quant à la délibération qui occupe sa tribune ce mois-ci, celle-ci a été portée à l'ordre du jour dans les conditions

prévues par le règlement intérieur du Conseil municipal. Comme l'indiquait monsieur Tisseau en séance : « C'est le règlement intérieur qui régit la vie de cette assemblée » Dont acte.

Le directeur de la publication

Médiathèque

Claude Bolling à Chevilly-Larue !

À l'occasion de la parution de son livre « *Bolling Story* » paru aux éditions Alphée, Claude Bolling et la médiathèque Boris Vian invitent les Chevillais au mini-concert qu'il donnera le 12 décembre.



Vous rêviez de le rencontrer, de l'écouter en live et, pourquoi pas, d'avoir sa dédicace ? Alors réservez dès maintenant votre place ! Animée par Jean-Pierre Daubresse, grand spécialiste du jazz classique et co-auteur du livre *Bolling Story*, la soirée, autour d'un mini-concert au piano, promet d'être swing ! La palette des talents de Claude « Bollington », comme l'avait affectueusement surnommé Boris Vian, est immense. Elle s'étend du jazz à la variété sans oublier les musiques de film et les compositions de nombreux génériques d'émissions de télévision. Son talent est également mis au service de Boris Vian et d'artistes comme Juliette Gréco, Henri Salvador, Sacha Distel,

Brigitte Bardot... Que ce soit en solo, en trio ou avec son orchestre, (le *Claude Bolling Big Band*), il interprète avec un égal bonheur les standards de Duke Ellington (son idole), Count Basie, Glenn Miller... ainsi que ses propres compositions. Lui qui a sillonné le monde entier (ou presque) fera donc une halte à Chevilly-Larue ce mois-ci. En attendant, si vous souhaitez tout connaître de sa prodigieuse carrière, n'hésitez pas à vous plonger dans *Bolling Story*. ●

Rencontre-concert vendredi 12 décembre à 19 h à la médiathèque Boris Vian. Entrée libre sur réservation (01 45 60 19 90)

Téléthon

La culture contre la maladie

Il n'y a pas que les sportifs qui se mobilisent pour le Téléthon (lire p. 28). Les musiciens du conservatoire municipal y contribueront également en proposant un concert de musiques variées organisé par Dominique Guiguet, responsable des ensembles instrumentaux jeunes et adultes, avec le concours d'autres professeurs du conservatoire. Les amateurs de musique vocale apprécieront le programme de chants gospel et negro spiritual proposé par un ensemble de jeunes adolescentes. Deux ensembles instru-

mentaux (flûte, violon, violoncelle, clarinette et clavier) présenteront un florilège de musiques traditionnelles bosniaques et un programme aux accents brésiliens et tango. D'autres surprises, notamment lyriques, pourront également être au programme. ●

Samedi 5 décembre à l'église Sainte-Colombe. Entrée libre. Vente de programmes (2€) et buvette. Recettes reversées à l'Association française contre la myopathie (AFM).



Concert de la Sainte-Cécile

Entre standards et variétés



Le concert de la Sainte-Cécile est de ces rendez-vous chevillais qui font l'âme de la ville.

Comme chaque année, l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue a offert à son auditoire un parfait florilège de pièces révélatrices de son talent. C'est devant un parterre généreux de férus comme de néophytes que, le 22 novembre au Centre culturel, les musiciens, placés sous la direction de Patrick Moreau, ont servi avec maestria des œuvres divertissantes telles que des extraits de

West Side Story de Léonard Bernstein, des musiques des chansons d'Édith Piaf ou encore un pot-pourri de standards des années 70 intitulé *Flower Power*. Et puisque cette même semaine, l'Unicef et l'Association des maires de France décernaient le label *Ville amie des enfants* à Chevilly-Larue (lire dossier p. 7 à 12), l'orchestre philharmonique a saisi l'occasion pour interpréter *Canto à l'Unicef*, œuvre spécialement composée par Ferrer Ferran en hommage à l'association. ●

Exposition *Contre-chant*

Détournements architecturaux



L'artiste-peintre Marjorie Brunet

aime à se jouer des motifs et des formes architecturales environnantes qui jouxtent ses œuvres. Pas étonnant que l'on

se retrouve alors face à un rond sur un tableau qui répond à celui d'une fenêtre hublot ou face à un tracé horizontal ou vertical qui, en symétrie, correspond à celui dessiné par la ligne du parquet ou l'arrête d'un mur...

Son jeu de miroir entre les volumes et les surfaces est incessant. Le dialogue formé par l'œuvre et le lieu en ont étonné plus d'un à l'occasion du vernissage de son exposition *Contre-chant* le 20 novembre dernier, en présence de l'artiste, de Christian Hervy, le Maire, et d'Elisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture. ●

Exposition *Contre-chant*, jusqu'au 20 décembre, du lundi au vendredi de 14 à 19h et le samedi de 14 à 18h. Maison des Arts plastiques Rosa Bonheur – 34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37).

Bientôt Noël, faites-vous plaisir!

Des ouvrages à offrir ou à s'offrir...

Elles ont conquis le monde : les grandes aventurières 1850-1950

Alexandra Lapierre, Christel Mouchard - Éd. Arthaud, 2007



Conquérantes d'un type nouveau, ces femmes se voulaient géographes, botanistes, ethnologues, exploratrices à part entière. Elles ont osé tout sacrifier, affronter les sarcasmes, le mépris, ... pour aller à la rencontre des autres, explorer des paysages et des civilisations inconnus sur tous les continents. Ces femmes curieuses,

intrépides, libres, exigeantes ont laissé derrière elles carnets de notes, écrits et dessins tout à fait passionnants. Servi par des photographies d'époque, cet ouvrage dresse un portrait magnifique de ces destins hors du commun, de ces femmes aventurières connues ou inconnues : Ida Pfeiffer, Alexine Tinne, Freya Stark, Emily Hahn, Mary Kingsley, Karen Blixen, Alexandra David-Néel, Isabelle Eberhardt, Anita Conti, Ella Maillart. ●

Le petit prince

D'après l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry
Joan Sfar - Éd. Gallimard, Collection Fétiche, 2008

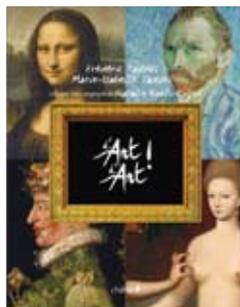


Joan Sfar revisite avec tendresse et respect un mythe de la littérature. Exercice périlleux et réussi où nous découvrons Saint-Exupéry sous les traits du pilote, ce qui donne une dimension supplémentaire à la rencontre entre l'homme et l'enfant. Quand un grand illustrateur rencontre un grand auteur, cela donne une

œuvre unique, pour le plus grand bonheur de tous.
À partir de 8 ans ●

D'Art d'Art!

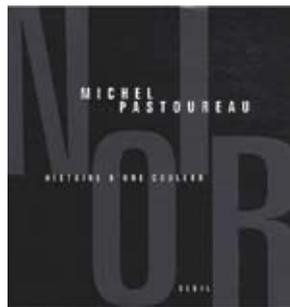
Frédéric et Marie-Isabelle Taddéi - Éd. Du Chêne, 2008



Un superbe ouvrage original, décalé, drôle, pertinent pour voyager au cœur de la création artistique à travers 150 œuvres, de l'art égyptien aux créations contemporaines. Calqué sur le concept de l'émission culte de France 2, un ouvrage qui s'adresse à tous pour comprendre en toute simplicité une œuvre à travers sa conception mais aussi les anecdotes qui s'y rattachent. ●

Noir, histoire d'une couleur

Michel Pastoureau - Éd. du Seuil, 2008



« Noir, ce n'est pas noir... ». L'ouvrage propose un voyage sur les rives ambiguës, contradictoires et sombres du noir... Un éclairage sur cette couleur dont

l'imaginaire et la représentation du monde sont si particulières. Un regard sur ses pratiques sociales (teintures, vêtements, emblèmes), ses enjeux artistiques, son symbolisme (humilité, autorité, tristesse, deuil, mort, enfer, ...). Et comme il est tout à fait impossible de parler du noir de manière isolée, les autres couleurs que sont le blanc, le gris, le brun, le violet et même le bleu seront évoquées. Michel Pastoureau, historien des mentalités, passionné par la culture populaire, livre ici la formidable épopée du noir au sein des sociétés européennes. ●

Il n'y a pas d'autruches dans les contes de fées

Gilles Bachelet - Éd. Seuil jeunesse, 2008



Mais pourquoi n'y a-t-il jamais d'autruches dans les contes de fées? Gilles Bachelet va s'employer à essayer de réparer cette injustice pour notre plus grand

bonheur. Vous pourrez ainsi découvrir *Le petit autruchon rouge* ou *L'autruche et la bête* ainsi que quelques autres contes bien connus. Un livre pour rire aux éclats quel que soit notre âge. Une parodie hilarante et tendre à la fois, où nous découvrons avec bonheur que même les autruches peuvent « vivre heureuses et avoir beaucoup d'enfants ».

De 4 à 104 ans ●

La famille Magdelaine : quatre générations de maraîchers à Larue



Rose Magdelaine le jour de son mariage, le 15 juillet 1950.

La route départementale 60 a longtemps été bordée à Larue par cinq exploitations maraîchères. Celle des Magdelaine fut la première et la dernière en activité.

Rose Magdelaine, dernière représentante d'une longue lignée de maraîchers chevillais, s'est éteinte le 27 septembre 2008, peu avant son 85^e anniversaire.

En 1862, son arrière-grand-père, François Vallet, est le premier maraîcher à s'installer en location dans le Clos de Larue, au bord de la route départementale 60. En 1865, Antoinette, fille cadette de ce dernier, épouse à 20 ans Louis Magdelaine, âgé de 30, ouvrier de l'exploitation et fils d'un maraîcher retraité.

À la retraite de son beau-père, Louis Magdelaine reprend l'exploitation puis la laisse en 1908 à son unique fils, Albert. En 1904, à 26 ans, celui-ci avait épousé Ernestine Andry, 23 ans, fille d'une maraîchère de Larue. Ils eurent six enfants. En 1914, Albert devient enfin propriétaire du terrain de l'exploitation familiale. Par ailleurs, il est élu conseiller municipal en 1919 et le restera jusqu'en 1944.

La famille Magdelaine vit en bonne entente avec les exploitants voisins, les maraîchers formant une petite communauté à part et solidaire. Le maraîchage nécessitant un dur labeur, Albert a bien besoin



Mise en bottes des radis dans la cour de la maison des Magdelaine dans les années 1930.



Juin 1956: Henri Cocogne portant sa fille, au milieu de cloches à légumes. À ses côtés, Louis Leroy, resté dans l'exploitation depuis l'âge de 14 ans jusqu'à sa mort à 73 ans en 1965.

(Collection : famille Cocogne)

de l'aide de quelques employés, saisonniers ou permanents. L'emploi du temps d'Ernestine est, lui aussi, bien chargé. Elle s'occupe notamment d'aller vendre leur production maraîchère de bon matin aux halles de Paris, où les Magdelaine ont un emplacement fixe. Un employé l'y amène en voiture à cheval, en partant à minuit pour arriver à trois heures du matin. L'acquisition d'un camion militaire en 1922 permettra de partir deux heures plus tard. La benjamine de la famille, Rose, la relaiera par la suite.

En 1950, à 26 ans, Rose épouse Henri Cocogne, un employé de l'exploitation âgé de 30 ans, et le couple prend alors la relève. Ils auront deux enfants. C'est en 1959 qu'ils passent des légumes aux fleurs, se lançant ainsi dans l'horticulture qui était le métier initial d'Henri.

Pour élargir l'avenue du général de Gaulle (RD 60), leur maison (au n° 17) est expropriée puis démolie en 1973, ce qui les oblige à vivre dans un bungalow préfabriqué. Le reste du terrain étant aussi bientôt exproprié, les Cocogne arrêtent leur exploitation en 1977. Ils déménagent alors rue des Roses à L'Haÿ-les-Roses, où Rose se met à garder des enfants, tandis qu'Henri devient salarié horticulteur puis, employé municipal dans sa nouvelle commune avant de prendre sa retraite en 1985. Depuis lors, seul leur beau jardin fleuri témoigne de leur passé horticole. ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Sport et solidarité

Le monde sportif invite les Chevillais à se mobiliser au profit de l'Association française contre les myopathies (AFM).

Chaque année, le rendez-vous de la solidarité mobilise des milliers d'associations et de bénévoles dans tout l'Hexagone. Chevilly-Larue n'y déroge pas avec un programme qui s'étioffe au fil des éditions. Alliant animations conviviales et rendez-vous sportifs, les sections de l'Élan sont nombreuses à s'impliquer dans l'opération, à l'image, entre autres, de l'athlétisme, du cyclotourisme et du volley-ball, toujours présents à l'appel pour soutenir l'Association française contre les myopathies (AFM). La toute nouvelle section de futsal de l'Élan co-organise cette année un tournoi dans sa discipline en partenariat avec l'AS Chevilly Futsal et le service municipal de la Jeunesse (SMJ).

Cette année, le football a également décidé de se joindre au mouvement en attribuant la recette de sa buvette du samedi après-midi au Téléthon. Entre le repas du vendredi soir et le concert du samedi, l'ensemble des animations offre une occasion sympathique et conviviale de participer à ce grand moment de solidarité. À chacune de ces initiatives, des porte-clefs seront vendus au profit du Téléthon. Gageons que les sportifs chevillais sauront, une fois de plus, répondre à l'appel. ●

Pierre Mitev



Vendredi 5 décembre

19h30: repas au foyer du Parc des sports.

Animation photo par le club Asa 94.

Participation: 15€.

Réservation: 01 46 87 49 36.

Samedi 6 décembre

9h-19h: tournoi de volley-ball, gymnase Pasteur. Restauration. Inscriptions sur place.

13h30-17h: matchs football débutants, poussins, benjamins et 13 ans au Parc des sports. Buvette.

20h30: concert par les élèves et professeurs du conservatoire municipal à l'église Sainte-Colombe. Vente de programmes et restauration.

Dimanche 7 décembre

Après-midi: tournoi de futsal, gymnase Dericbourg. Inscriptions sur place. Buvette.

Toutes les recettes réalisées dans le cadre de ces activités seront reversées au profit de l'Association française contre les myopathies (AFM).

Brèves de vestiaires

Gymnastique rythmique: démonstrations

Le samedi 10 janvier après-midi au gymnase Pasteur, la section gymnastique rythmique de l'Élan présentera aux parents une démonstration du travail effectué depuis le début de la saison par les débutantes et les «loisirs» qui ne pratiquent pas de compétition. En complément de programme, les autres gymnastes présenteront leurs enchaînements de compétition. Un petit aperçu du travail amorcé par les ensembles devrait également être proposé.

Football: tournois de Noël

Les samedi 20 et dimanche 21 décembre, l'Élan football organise ses traditionnels

tournois en salle pour les poussins (samedi) et les benjamins (dimanche) au gymnase du Parc des sports. Un rendez-vous qui regroupe 16 équipes par tournoi dont quatre chevillaises (deux de poussins et deux de benjamins), soit un total de 260 joueurs sur les deux journées. En présence des familles et des supporters, c'est dire si l'ambiance sera animée! Entre les podiums par équipes et les coupes du fair-play, du meilleur joueur et du meilleur gardien, chaque équipe remportera une coupe. Tous les joueurs repartiront avec une médaille. À cette occasion, les membres de la section proposeront une restauration sur place avec frites, barbecue et boissons. Un week-end complètement foot!

Futsal: décollage réussi

Créée à la rentrée de septembre, la section futsal de l'Élan regroupe déjà une vingtaine de joueurs assidus. Cela a permis d'engager une équipe en championnat départemental (4^e série). À l'issue d'une dizaine de matchs, celle-ci figure en milieu de tableau malgré un unique créneau d'entraînement le samedi matin. Pour compléter la préparation, les joueurs se retrouvent en extérieur pour joggings et exercices sur les conseils avisés de Jérôme, l'entraîneur du club.

Contact: elan_futsal@yahoo.fr

Coup de chapeau

Les gymnastes de l'Élan gymnastique rythmique se sont une nouvelle fois illustrés lors des départementaux individuels organisés à Chevilly-Larue. Sur les 240 compétitrices, des poussines aux seniors venues de tout le Val-de-Marne, les Chevillaises réalisent sept podiums : Clémence Aubier 2^e et Cindy Barreau 3^e (seniors fédérales), Mégane Raineau 1^{re} (seniors pré-fédérales), Laurine Berrigaud 1^{re}, Pauline Braut 2^e, Roxane L'Hostis 3^e (cadettes critérium) et Manon Ziegelmeyer 3^e pour sa première compétition (poussines pré-fédérales). La préparation organisée en Italie, lors du stage de reprise fin août, a porté ses fruits...

Basket-ball

Des résultats très prometteurs



Excellente progression des équipes féminines qualifiées pour le championnat national, seniors invaincus au plus haut niveau départemental, minimes filles au top régional...

Des nouvelles de l'Élan basket-ball ? « Ça va bien, même très bien ! », se réjouit Frédéric Debonne, le président. « Les filles ont décliné l'accèsion en national pour des questions de disponibilité, mais les résultats sont là. Sans compter ceux des minimes filles et des hommes... » Le parcours des minimes filles est effectivement exceptionnel. Qualifiées à l'issue des phases éliminatoires, elles passent avec brio les étapes suivantes pour accéder en 1^{re} division régionale, le plus haut niveau accessible à leur catégorie, où elles se classent 3^{es}.

Cette nouvelle saison, ce collectif a abordé le championnat départemental cadettes en remportant tous ses matchs. Certaines joueuses ont même déjà participé aux matchs de l'équipe première féminine. Côté garçons, cela se présente plutôt bien puisque les Chevillais ont remporté leurs six premiers matchs. L'équipe première pourrait jouer la montée en championnat régional.

Ces résultats ne peuvent que conforter la politique de formation de la section qui vient de se concrétiser par l'ouverture d'une école de basket-ball pour initier les moins de six ans. La valeur n'attend pas le nombre des années... ●

Élan omnisports

Les instances renouvelées



Luc Voivoditch

L'assemblée générale de l'Élan tenue fin novembre a conduit à un renouvellement important du bureau omnisports. Avec un nouveau président et l'arrivée de femmes.

Comme de nombreux bénévoles présents au sein des associations sportives, Luc Voivoditch, le nouveau président de l'Élan omnisports, est entré dans le monde sportif dans le sillage de ses enfants. Installé à Chevilly-Larue en 1984, il a tout simplement accompagné son fils Steve à l'Élan natation sportive. « De fil en aiguille, je me suis trouvé impliqué dans la vie du club avec ma femme qui en est devenue la présidente », explique l'intéressé. « Je pratique la natation sportive et le tennis, le monde du sport m'attire beaucoup, il y a plein de choses à découvrir », ajoute-t-il. Membre du bureau omnisports depuis trois ans, Luc Voivoditch assumait depuis l'année dernière les fonctions de vice-président. Son accession à la présidence, en remplacement de Raymond Hybois, s'inscrit dans la continuité. « Raymond a su apporter une grande sérénité aux sections en structurant le club omnisports de manière à soutenir les bénévoles dans l'exercice difficile de gestion qui nécessite une connaissance juridique importante. Les clubs sont des employeurs au même titre que les entreprises. Je pense qu'il est possible de continuer à faire avancer les choses, notamment en rapprochant les sections pour soutenir les initiatives. Nous avons aussi d'importants projets à conduire avec le nouveau gymnase et le complexe sportif du futur lycée intercommunal. »

Autre grande nouveauté, l'arrivée des femmes au sein du bureau. Une note particulièrement bien venue, puisque ces dernières sont largement présentes dans la vie sportive, aussi bien du côté des pratiquantes que de l'encadrement... ●

Président : Luc Voivoditch

Vice-président : Daniel Dumaine

Trésorier général : Robert Chauvet

Secrétaire générale : Michèle Dumaine

Secrétaire général adjoint : Christian Ledur

Membres du bureau : Jean-François Douard, Bernard Martin, Nadine Loné et Nicole Bohrer.

Pharmacies de garde de jour

Dimanche
7 décembre

Oddoux
38, boulevard
Pasteur
Fresnes
01 46 66 05 22

Truong
61, rue de la
Cosarde
L'Hay-les-Roses
01 46 64 56 62

Cauchetier
Centre
commercial
Belle-Épine
N°185
Thiais
01 56 70 01 48

Dimanche
14 décembre

Martin
21, avenue
de la Paix
Fresnes
01 46 68 25 32

Ruiz-Thibault
155, rue de
Bicêtre
L'Hay-les-Roses
01 46 86 55 94

Denimal
Centre
commercial
Belle-Épine
RDC - Porte 3
Thiais
01 56 70 01 48

Dimanche
21 décembre

Benouaiche
81, avenue du
Général de Gaulle
L'Hay-les-Roses
01 46 65 85 18

Girardot
3, rue Petit
Le Roy
Chevilly-Larue
01 46 86 64 49

Cauchetier
Centre
commercial
Belle-Épine
N°185
Thiais
01 56 70 01 48

Judi 25 décembre

Chery-Hassim
Résidence
des tuileries
Avenue de la
Division Leclerc
Fresnes
01 42 37 22 93

Guyen
21-47, avenue du
Général de Gaulle
Thiais
01 46 86 59 24

Dimanche
28 décembre

Jandin
16, rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 46 87 42 69

Tomasino
2, rue Dispan
L'Hay-les-Roses
01 46 63 17 11

Judi 1^{er} janvier
2009

Bittante
43-43 bis,
avenue Franklin
Roosevelt
Chevilly-Larue
01 46 86 61 01

Douriez
7, place
du Marché
Thiais
01 48 53 83 02

Dimanche
4 janvier 2009

Demantke
7, rue Léon Blum
L'Hay-les-Roses
01 43 50 86 44

Lernould
Rue de l'Abreuvoir
Rungis
01 46 86 29 03

**Pour le service
pharmaceutique
de nuit,
s'adresser au
commissariat 17
ou 01 49 08 26 00**

Encombrants

Prochaines collectes

Secteur 1 : 7 janvier 2009

Secteur 2 : 17 décembre

Secteur 3 : 24 décembre

► **Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le N° vert
du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550
(appel gratuit à partir d'un poste fixe).**

**Le calendrier complet de l'année 2008 est disponible en téléchargement
sur : www.ville-chevilly-larue.fr rubrique Environnement**



INSEE Enquête Insee

Les populations à l'étude

L'Insee effectue une enquête sur la diversité des populations jusqu'au 20 décembre. Il s'agit d'étudier l'accès au logement, à la santé, à l'emploi, en fonction de l'histoire personnelle des personnes, de leur mobilité géographique, de leur origine sociale, ... Les Chevillais sollicités seront avisés du passage d'un enquêteur, porteur d'une carte officielle.

La Caf modifie ses horaires

Le bureau de Thiais, duquel dépendent les allocataires de Chevilly-Larue, sera fermé le jeudi toute la journée jusqu'au 31 décembre.

CAF de Thiais - 15-23, rue Gustave Léveillé. Ouvert du lundi au vendredi de 8h 30 à 16h 30 (sauf jeudi). Informations au 0 820 25 94 10 ou sur le site www.caf.fr

CIO

Journée portes ouvertes

Le Centre d'information et d'orientation de L'Hay-les-Roses, dont dépendent les jeunes Chevillais, organise une journée portes ouvertes samedi 13 décembre de 10 à 17h pour les lycéens et leurs parents. Des conseillers d'orientation psychologues informeront et conseilleront sur les choix d'études supérieures et de formations ainsi que sur les nouvelles modalités d'inscription dans l'enseignement supérieur en Ile-de-France.

CIO : 2, rue de Chevilly - L'Hay-les-Roses (01 46 64 19 12)

CNAV

Comment déclarer son changement d'adresse

Les retraités franciliens qui ont déménagé en cours d'année et ont oublié de communiquer leur nouvelle adresse à la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) doivent le faire au plus vite en précisant leur numéro de retraite.

Par courrier : Cnav - 75951 Paris Cedex 19

Par mail, sur le site : www.changement-adresse.gouv.fr

État civil Du 1^{er} au 31 octobre 2008

Naissances

Sarah Ouchrif
Gracy Kiaku
Abdallah Cissoko
Léane Lupède
Diady Diawara
Dorson-René Baptiste
Neïtaka Miguel
Mateus-Moulangou
Eliot Ruquier
Safiatou Koïta
Maelys Santos de Jesus
Roxanne Hugon
Kylan Bellanger
Besma Chekroun

Enzo François
Aymeric Ménard

Mariages

- Geneviève Castand
et Soumaïla Keita
- Lyvia Moussavou
et Landry Doudou
- Florence Agosti
et José Largitte
- Édith Lesieux
et Christian Potier
- Catherine Schmidt
et Philippe Safrouine

Décès

Christian Veillé
Solange Lesage
Roger Hélie
Jacques Plotton
Enrica Roch
Anne Saux
Marie Robert
Geneviève Berger
Catherine Cocquelin
Roselin Rampath
Yvonne Baciocchi
Daniel Guillon
Lucienne Le Mée

Médecin de garde

**Amicale des médecins généralistes de Chevilly-Larue,
Fresnes, L'Hay-les-Roses et Rungis (AMG12)**

Tél. : 01 46 63 72 17

**Semaine : de 20h à minuit. Week-end et jours fériés : de 8h à 20h
En dehors de ces horaires, contactez le 15 (en cas d'urgence
seulement)**

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un cuisinier pour un remplacement pour la Restauration municipale
- ▶ Un directeur de cabinet du Maire
- ▶ Un chef de service Bâtiments – ingénieur ou technicien territorial – pour la direction des Services techniques
- ▶ Des intervenants à l'accompagnement scolaire pour l'année scolaire 2008/2009 pour le service municipal de la Jeunesse

Envoyer CV et lettre de motivation à : Monsieur le Maire

88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex.

Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique « Offres d'emploi ».

Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Élections

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Les ressortissants français qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales doivent se présenter en mairie au plus tard le 31 décembre munis de pièces justificatives. Les personnes qui, pour une cause indépendante de leur volonté, ne peuvent se présenter elles-mêmes, peuvent adresser leur demande par courrier ou se faire représenter par un tiers dûment mandaté. Les personnes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars 2008 et le 28 février 2009 sont inscrites d'office sur les listes électorales de leur commune de résidence. Si vous êtes dans ce cas mais que mi-décembre, la mairie ne vous a pas informé de votre inscription d'office, vous devez vous manifester auprès d'elle au plus tard le 31 décembre. Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires pour voter lors des élections européennes et municipales.

- ▶ Renseignements : service Élections en mairie (88, avenue du général de Gaulle / 01 45 60 19 18 ou 01 45 60 18 61)

Nouvelles permanences à la maison Lucie Aubrac

Dorénavant, la maison des associations Lucie Aubrac tient ses permanences :

- ▶ le lundi de 14 à 17h30
 - ▶ le mercredi de 13h30 à 18h30
 - ▶ le vendredi de 9h30 à 12h
- 14, rue Élisée Reclus (01 49 78 08 66)

Formation d'aide-soignant

L'Institut de formation des aides-soignants (l'IFAS) organise une préparation aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation d'aide-soignant, du 19 janvier au 13 février 2009.

Renseignements et inscriptions : IRFSS (Institut régional de formation sanitaire et sociale) - 2, rue Albert Garry - 94 456 Limeil-Brévannes (01 56 73 30 73 ou 01 56 73 30 72). <http://94.croix-rouge.fr>

Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite d'Ile-de-France met en place une permanence téléphonique durant la période hivernale. Des standardistes spécialisés vous communiqueront les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et des kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-ends et jours fériés.

- ▶ Standard des kinésithérapeutes : 0 820 820 803 - vendredi et veille de jours fériés de 12 à 20h, samedi et dimanche de 9 à 19h.
 - ▶ Standard des médecins : 0 820 800 880 - 7j/7, de 9 à 23h.
- www.reseau-bronchio.org

Permanences impôts

- ▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au Centre des Impôts
4, rue Dispan à L'Hay-les-Roses (01 49 08 88 00)

Permanences du correspondant du parquet

- ▶ Les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 13 à 15h
2 bis, rue du Berry - 06 18 42 04 84

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie :

- ▶ les 3 premiers samedis du mois de 9 à 10h
- ▶ les 4^e et 5^e samedis du mois de 9 à 11h

Rencontrer une assistante sociale

- ▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit en mairie tous les jeudis matin

Aide à l'amélioration de l'habitat

Codal-pact 94

- ▶ Permanences le premier jeudi de chaque mois en mairie, de 10 à 12h. Il est impératif de prendre rendez-vous en téléphonant au 01 45 17 93 43

Logement

Permanences de la CNL

La Confédération nationale du logement est à la disposition des locataires ou des copropriétaires confrontés à des difficultés liées au logement : charges, sinistres, conflits entre propriétaires et locataires ou syndics... Sur rendez-vous aux dates ci-dessous ou rendez-vous personnalisé en cas d'urgence (01 43 91 11 11).

Permanences pour le locatif et les rapports locatifs :

- ▶ tous les mercredis de 16 à 18h
- ▶ les 3^e, 4^e et 5^e jeudis du mois de 16 à 18h
- ▶ 27, avenue Lucien Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2)

Permanences de la Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires (CSPC)

Une équipe de juristes spécialisés et bénévoles de la Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de France (CSPC) vous reçoit pour vous renseigner, vous conseiller et vous aider à régler tous vos problèmes immobiliers et de copropriété :

- ▶ tous les lundis de 10 à 12h30 sans rendez-vous
145, rue de Paris à Charenton-le-Pont (rez-de-chaussée, au fond du jardin à droite) - Métro : Liberté - Bus 111 ou 180
01 58 88 08 08 - cspcfrance@orange.fr - www.cspc.asso.fr

Permanences de l'ARSS

L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) s'adresse aux locataires des Sorbiers-Saussaie (Icade ou Opac) qui rencontrent des problèmes de voisinage ou envers leur bailleur (01 45 12 91 52).

- ▶ Permanence sans rendez-vous tous les lundis de 17 à 19 h (sauf vacances scolaires) à la Maison pour tous - 23, rue du Béarn

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie OPAC et Icade

- ▶ Les 2^e et 4^e jeudis du mois, de 18 à 19 h (sauf vacances scolaires).
Maison pour tous - 23, rue du Béarn